

LA GENDARMERIE ROYALE

LA MISE AU COURANT DU MINISTRE DE L'IMPLICATION D'EMPLOYÉS DE L'AÉROPORT DE MONTRÉAL DANS LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au solliciteur général et est du même ordre que les questions posées par le député d'Oshawa-Whitby. Le ministre peut-il dire à la Chambre quand il a été informé pour la première fois de l'existence de ce prétendu rapport interne de la GRC et de cette enquête?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Quand un journaliste m'a accosté ce matin dans le corridor pour me demander si j'avais lu l'article du *Globe and Mail*.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LA POSSIBILITÉ D'UNE ENQUÊTE AU SUJET DE LA COMPLICITÉ DE DOUANIERS DANS LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Je dois dire que c'est une réponse très éclairante. J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre du Revenu national. Le ministre mène-t-il actuellement une enquête dans son ministère pour savoir si des fonctionnaires des douanes sont directement impliqués dans cette prétendue conspiration de contrebande?

L'hon. Ron Basford (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, nous travaillons en collaboration avec les services du solliciteur général et la GRC pour pouvoir en juger.

* * *

● (1420)

[Français]

LES AFFAIRES INDIENNES

LES MESURES VISANT À MIEUX PROTÉGER CONTRE LES INCENDIES LES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DES VILLAGES INUITS ET INDIENS

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Le ministre a-t-il été mis au courant d'un incendie qui aurait pu causer des pertes de vie à l'école fédérale de Sand Park, à Fort George, dans la nuit du 11 mai dernier, et le ministre peut-il dire si des mesures ont été prises pour faire inspecter tous les édifices publics fédéraux des villages indiens et inuit afin de corriger les défauts qui peuvent comporter les systèmes électriques de chauffage et autres, ce qui peut mettre en danger la vie des citoyens qui habitent ces édifices?

[Traduction]

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je suis

Questions orales

reconnaissant au député de m'avoir avisé. Je n'étais pas au courant de l'incendie auquel il a fait allusion. Je sais qu'à l'époque de Noël, l'an dernier, nous avons reçu un rapport du Commissaire fédéral des incendies au sujet de l'école mentionnée par le député. Toutes les mesures recommandées dans ce rapport relativement à la sécurité du public et la sécurité des occupants ont été prises, dont l'installation d'extincteurs d'incendies, de portes d'urgences, de systèmes d'alarme et ainsi de suite. La semaine prochaine, une inspection plus poussée des installations électriques est prévue, et nous nous proposons d'installer sous peu quatre nouvelles bouches d'incendie.

[Français]

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Étant donné que cette enquête a été faite depuis un an, et que cet événement vient à peine de se produire, le ministre est-il en mesure de prendre des dispositions pour vérifier tous ces édifices publics et prendre des mesures pour que de tels dangers ne se présentent plus à l'avenir?

[Traduction]

M. Buchanan: Comme je l'ai dit, la plupart des mesures proposées ont déjà été prises. Nous sommes en ce moment à prendre les dernières; il y aura aussi une autre inspection la semaine prochaine. Nous procéderons en outre à une série semblable d'inspections dans nos immeubles un peu partout au Canada.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES DÉBARDEURS AU QUÉBEC—LA POSSIBILITÉ D'ENTRETIENS ENTRE LE MINISTRE ET LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX—LA DATE DE RÉOUVERTURE DU PORT DE MONTRÉAL

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais revenir brièvement à la situation qui règne à Montréal et poser une question au ministre du Travail. Laissons de côté pour un moment les accusations qui seraient portées, parce qu'à mon avis il est dans l'intérêt du pays de rouvrir le port et de voir les débardeurs retourner au travail; le ministre peut-il dire à la Chambre si lui ou d'autres députés ministériels sont prêts à rencontrer les représentants de l'association des débardeurs qui, sauf erreur, seront à Ottawa demain pour faire part de leurs griefs? Tout d'abord, le ministre peut-il nous dire s'il va les rencontrer et ensuite, s'il croit que l'activité va reprendre dans le port avant longtemps?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, nous avons fait savoir au syndicat en question que j'étais disposé à rencontrer ses représentants. Je ne vais certainement pas les rencontrer au moment où ils défient la volonté du Parlement. Qu'ils reprennent le travail, et je serai prêt à les rencontrer à n'importe quel moment, quand ils en exprimeront le désir, bien entendu.

Quant à la deuxième partie de la question, à savoir quand j'entrevois la reprise de l'activité normale dans le port, tout ce que je peux dire, c'est que nous faisons l'impossible pour en arriver à ce résultat.